



SAINTE-JULIE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 14 JANVIER 2020

HOMMAGE AU DRAPEAU DU QUÉBEC

Considérant le fait que c'est le 21 janvier 1948 que le fleurdelisé a pris place au sommet de la tour centrale du parlement et que l'année 2020 correspond au 72^e anniversaire de cet événement, la Ville de Sainte-Julie rend hommage au drapeau du Québec.

NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT – MOIS DE FÉVRIER, MARS ET AVRIL 2020

Le conseil nomme le conseiller municipal M. André Lemay au poste de maire suppléant pour les mois de février, mars et avril 2020.

AUTORISATION – DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL – ANNÉE 2020

Le conseil autorise les élus municipaux à participer à certains événements, colloques et congrès.

ATTRIBUTION DE CONTRAT – REFORTE DE L'ARCHITECTURE DU SITE WEB

Le conseil accorde le contrat de services professionnels de refonte de l'architecture du site Web de la Ville de Sainte-Julie à l'entreprise Locomotive inc. pour un montant de 34 492,50 \$, toutes taxes comprises.

CONTRIBUTION PROVISoire – AUTORITÉ RÉGIONALE DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN – ANNÉE 2020

Le conseil dépose les contributions provisoires 2020 de l'Autorité régionale de transport métropolitain et autorise le trésorier à émettre les chèques nécessaires pour payer la contribution provisoire de la Ville de Sainte-Julie de 1 900 015 \$.

AUTORISATION – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS – MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION

Le conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière pour un projet de cotravail (« coworking ») dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

NOMINATIONS – COMITÉ DE RETRAITE

Le conseil nomme les personnes occupant les postes suivants à titre de représentants de l'employeur faisant partie du personnel-cadre : le directeur général, le directeur du Service des finances ou, en son absence, le chef de section – Comptabilité et trésorier adjoint et le directeur du Service des ressources humaines ou, en son absence, le conseiller en ressources humaines.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE – BOURSES DE FIN D'ÉTUDES – ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO

Le conseil verse une contribution financière de 200 \$ à l'école secondaire du Mont-Bruno, dans le cadre de la cérémonie de fin d'études des élèves de cinquième secondaire qui aura lieu le 5 juin 2020, pour l'octroi de bourses aux élèves méritants.

AIDE FINANCIÈRE – CAMPAGNE DE FINANCEMENT – PROGRAMME ART-ÉTUDES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE OZIAS-LEDUC – COMITÉ DE PARENTS BÉMOL

Le conseil verse une aide financière de 100 \$ au Comité de parents BÉMOL à l'occasion de sa campagne de financement visant les activités du programme art-études de l'École secondaire Ozias-Leduc de l'année scolaire 2019-2020.

ADOPTION – BUDGET RÉVISÉ 2019 ET BUDGET 2020 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

Le conseil adopte le budget révisé 2019 et le budget 2020 de l'Office municipal d'habitation de Marguerite-D'Youville.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT

Le conseil approuve que le financement des projets présentés au rapport du Service des finances en date du 9 janvier 2020, totalisant 8 673,78 \$, soit fait à même le fonds réservé – fonds de roulement.

AUTORISATION – PAIEMENT PAR ANTICIPATION DE CERTAINES CATÉGORIES DE DÉPENSES

Le conseil autorise le trésorier à payer les dépenses dites incompressibles prévues au budget 2020 au montant total de 27 815 140 \$.

EMBAUCHE – AGENTE AU SERVICE À LA CLIENTÈLE – SERVICE DES COMMUNICATIONS, RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET VILLE INTELLIGENTE

Le conseil embauche, à compter du 3 février 2020, Mme Johanne Hébert au poste d'agente au service à la clientèle à temps partiel au sein du Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente, selon les conditions de travail prévues à la convention collective en vigueur.

LETTRE D'ENTENTE ENTRE LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 1690 ET LA VILLE DE SAINTE-JULIE – HORAIRE DE TRAVAIL

Le conseil autorise le directeur du Service des ressources humaines et le directeur général à signer, au nom de la Ville de Sainte-Julie, une lettre d'entente avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1690 concernant l'horaire de travail d'un employé du Service des loisirs.

TRAVAUX DE RÉFECTION MAJEURE D'INFRASTRUCTURES SUR LA RUE VAUQUELIN

Le conseil accorde, conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement 1242, le contrat concernant les travaux de réfection majeure d'infrastructures sur la rue Vauquelin à la compagnie A. & J.L. Bourgeois ltée pour un montant de 1 004 692,83 \$ taxes incluses.

TRAVAUX DE PLANAGE-ASPHALTAGE SUR DIVERSES RUES

Le conseil accorde le contrat concernant les travaux de planage-asphaltage sur diverses rues à l'entreprise Eurovia Québec Construction inc. pour un montant de 980 571,19 \$ toutes taxes comprises et affecte une somme de 907 150 \$ du surplus affecté-immobilisations afin de financer ces travaux.

FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN CAMION ÉCUREUR D'ÉGOUTS NEUF DE TYPE COMBINÉ

Le conseil accorde le contrat concernant la fourniture et la livraison d'un camion écurer d'égouts neuf de type combiné à la compagnie FST Canada inc. o/s Équipement Joe Johnson pour un montant de 700 923,37 \$, toutes taxes comprises, et autorise une dépense additionnelle de 5 000 \$, toutes taxes comprises, pour le lettrage du véhicule.

DÉROGATIONS MINEURES ET PLANS-CONCEPT

Le conseil approuve des dérogations mineures et des plans-concept d'affichage sur bâtiment et sur socle, de construction d'un bâtiment commercial et d'une résidence familiale ainsi que de rénovation.

DEMANDE D'AUTORISATION – COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE

Le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ d'un propriétaire afin de permettre l'usage complémentaire à l'usage principal agricole de production de pelouse et de gazon en plaques.

AUTORISATIONS ET ENGAGEMENTS – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES PROJETS CONTRIBUANT À LA MISE EN PLACE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE, VOLET ACQUISITION – COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Le conseil autorise la présentation d'un dossier de candidature pour une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la trame verte et bleue auprès de la CMM visant l'acquisition de lots situés en front de la rue Charlebois, afin d'augmenter la superficie du parc des Étangs-Antoine-Charlebois.

DEMANDE D'AUTORISATION – COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE

Le conseil présente une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ afin de permettre l'utilisation à des fins autres que l'agriculture un lot situé à proximité du parc des Étangs-Antoine-Charlebois et confirme l'absence d'espaces appropriés disponibles ailleurs sur le territoire de la municipalité locale et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire à la demande.

AIDES FINANCIÈRES

Le conseil accorde les aides financières suivantes :

- un total de 1 050 \$ à trois athlètes;
- de 290 182 \$ au CCSSJ, versée en quatre versements égaux, afin d'offrir des activités aquatiques à tarifs abordables pour la clientèle jeunesse de Sainte-Julie;
- de 189 625 \$ au CCSSJ, en janvier 2020, afin d'aider au paiement des dépenses reliées aux opérations courantes, à l'entretien des bassins d'eau et du bâtiment ainsi qu'aux frais de financement de l'immeuble;
- de 120 000 \$ au Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie (CCSSJ) relativement à l'utilisation de l'aréna, remis en deux versements égaux en janvier et mai 2020;
- de 37 157 \$ à la Maison des jeunes de Sainte-Julie pour l'année 2020 payable en deux versements égaux de 18 583,50 \$;
- au Club de patinage artistique Ste-Julie, pour la compétition Invitation Sainte-Julie, une aide financière équivalant à quarante (40) heures de location de glace pour un montant de 3 078 \$ et pour la 42^e édition de la Revue sur glace, une aide financière équivalant à vingt (20) heures de location de glace pour un montant de 1 539 \$;

- de 6 000 \$ à l'organisme Symposium Art et Passion de Sainte-Julie afin de défrayer, en partie, les frais reliés à la tenue de l'événement « Du cœur à l'art » qui aura lieu en 2020;
- de 1 000 \$ à l'Association de ringuette de Sainte-Julie pour la saison 2019-2020.

FUTURS RÈGLEMENTS ET PROJETS DE RÈGLEMENT

Le conseil annonce son intention d'adopter, à une séance ultérieure, un règlement pour :

- payer le coût des travaux d'inspection télévisée, de nettoyage et de diagnostic des conduites d'égouts et de recherche et correction des liens sanitaires et pluviaux ainsi que les frais contingents pour un montant de 200 000 \$;
- payer le coût des travaux de remplacement du dégrilleur et du compacteur de l'usine d'épuration ainsi que les frais contingents pour un montant de 897 905 \$;
- payer le coût de travaux d'aménagement de pistes cyclables au parc Jordi-Bonet ainsi que les frais contingents pour un montant de 131 750 \$;
- payer le coût de services professionnels relatifs à la phase I des travaux de réaménagement du parc Desrochers ainsi que les frais contingents pour un montant de 150 000 \$;

RÈGLEMENTS

Le conseil adopte des règlements pour :

- autoriser des travaux de mise en place d'un système de désinfection à l'usine d'épuration pour un montant de 1 900 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 1 900 000 \$ afin de réduire le montant de l'emprunt à 21 567 \$;
- payer le coût des travaux d'aménagement divers au parc Edmour-J.-Harvey, au site de la piste de BMX et au parc Desrochers, le coût de remplacement d'accessoires de jeux dans divers parcs ainsi que les frais contingents pour un montant de 247 500 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 247 500 \$ afin de réduire le montant de l'emprunt à 153 136 \$;
- payer le coût de travaux d'égout sanitaire sur la montée des Quarante-Deux, entre les numéros 25 et 69, ainsi que les frais contingents pour un montant de 507 000 \$;
- adopter le Règlement 1246 relatif au régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Sainte-Julie;
- payer le coût de travaux de réhabilitation du réseau d'égout sanitaire sur diverses rues ainsi que les frais contingents pour un montant de 1 544 000 \$.